



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2001

**Petit Village de Ribray : acquisition Gabard dans le cadre de l'O.R.
U.articulée autour de la place Jacques Cartier**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

DELIBERATION D2012922001

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Petit Village de Ribray : acquisition Gabard dans le cadre de l'O.
R.U.articulée autour de la place Jacques Cartier**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'opération de renouvellement urbain (O.R.U.) qui doit se réaliser autour de la place Jacques Cartier englobe l'ilot appelé "petit village de Ribray" et nécessite de procéder aux acquisitions d'immeubles indispensables à sa faisabilité.

En ce sens, Mme Gabard est d'accord pour céder à la Ville de Niort les immeubles qu'elle possède dans cet ilot, cadastrés section BH 551 de 68 m², BH 558 de 102 m², BH 560 de 47 m², BH 546 de 206m² et 548 de 6 m², BH 549 de 8m², BH 550 de 21 m², BH 552 de 87 m², BH 556 de 43 m², BH 557 de 39 m², BH 559 de 44 m², BH 547 de 1312m² et BH 577 de 488m², pour le prix de 543.000F (conforme à l'avis du domaine) auquel se rajoutent les frais de négociation de 28.000 F TTC dûs au Cabinet Deschamps.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser la Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant y compris ceux de négociation étant supportés par la Ville de Niort.

Les dépenses seront imputées au chapitre 908 compte 8241 articles 2138 et 2115 du budget

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)